

Zoom sur ... le CAPEPS

Pour enseigner l'éducation physique et sportive (EPS) dans un collège ou lycée de l'enseignement public, vous devez obtenir **le concours du CAPEPS**, certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive. Le professeur d'EPS est, comme tout enseignant titulaire des établissements de l'enseignement public, un fonctionnaire de l'État. Seuls les étudiants titulaires d'une Licence STAPS peuvent concourir.

Pour obtenir le statut de **professeur d'EPS**, en plus de la réussite au concours du CAPEPS, il faut nécessairement :

- Effectuer, en tant que fonctionnaire stagiaire, un stage rémunéré d'un an à l'issue duquel un jury déterminera si vous pouvez, ou non, être titularisé.
- Détenir, pour les concours dont la réglementation le prévoit, un diplôme de master ou un titre équivalent.

CAPEPS externe : Session nationale 2019

Postes	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	Admis/Présents
650	5222	4220	1598	650	15,40 %

Source : www.devenirenseignant.gouv.fr

S'informer et s'orienter à l'Université

Université de Reims Champagne-Ardenne UFR STAPS

Campus Moulin de la Housse – Chemin des Rouliers 51100 Reims
03.26.91.38.90 scolarité.staps@univ-reims.fr

SAE Mission Orientation (Service d'Accompagnement des Etudiants)

Campus Moulin de la Housse – Bâtiment 14 (Bibliothèque Universitaire)
Rue des Crayères – 51100 REIMS -
03.26.91.85.30 orientation@univ-reims.fr
Facebook : @orienturca – Twitter : @sae_URCA

Réussir ses études de STAPS



La Licence Générale STAPS de l'URCA offre trois spécialités : **Education et Motricité**, **Ergonomie et Performance Motrice** et **Management du Sport et des loisirs**. Ces spécialités se choisissent en L3. Tronc commun en L1 et L2. Deux autres spécialités existent en France : **Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS)** et **Entraînement sportif**. **Attention** : la pratique du sport représente environ 1/5 des matières enseignées. Autres matières enseignées : Sciences de la vie (biomécanique, anatomie, physiologie) ; Sciences humaines (psychologie, sociologie, histoire) ; Professionnalisation, Méthodologie, Communication et Langue (anglais, informatique, méthodologie). Bac S recommandé.

La Licence Professionnelle AGOAPS est ouverte aux candidats titulaires d'un BAC+2 (STAPS) et/ ou validation d'acquis. Passage par une commission de recrutement (oral). Ouvert à la formation continue. **Parcours boxe** : être licencié « PREVOT » ou « PREVOT stagiaire » dans un club affilié à la FFB. **Parcours judo** : être titulaire du 1^e Dan (pour l'année 2020). **Parcours athlétisme** : être licencié dans un club d'athlétisme affilié à la Fédération française d'athlétisme **Parcours natation** : obtenir le BNSSA à la fin de la formation au plus tard et être licencié dans un club affilié à la fédération française de natation

	Parcours de Licence	Durée du stage* (2019-2020)	Informations complémentaires
Licence 2 Générale	Semestre 2	50h	Ce stage correspond au début de la spécialisation.
Licence 3 Générale	Education et Motricité	40h	Stage d'observation et de pratique accompagnée dans un établissement scolaire du 2 nd degré.
	Ergonomie et Performance Motrice	70h (120h minimum dans le cursus)	/
	Management du Sport et des Loisirs	60h minimum	/
Licence Professionnelle	AGOAPS	12 semaines minimum	/

*Données 2020-2021 : NC

Préparer son entrée en L1

Consultez le site <http://www.parcoursup.fr/> :

Il permet de rechercher les formations proposées par l'URCA et de prendre connaissance des pré-requis et des capacités d'accueil éventuelles.

Saisie des vœux : du 22 janvier au 12 mars 2020.

Participez aux différentes manifestations d'orientation :

- **Forum Avenir Etudiant** : www.studyrama.com
→ à Reims les 29 et 30 novembre 2019
→ à Troyes du 23 au 25 janvier 2020
- **Journée Portes Ouvertes** de l'Université de Reims Champagne-Ardenne : le 01 février 2020.
Infos sur www.univ-reims.fr/jpo
- « **Un Jour à l'Université** » du 17 au 21 février 2020. Cette opération ouverte aux élèves de 1^{ère} ou de Terminale permet de vous immerger dans la vie universitaire en venant suivre des cours avec les étudiants. Inscrivez-vous sur le site de l'Université pour y participer. Infos sur www.univ-reims.fr rubrique « Vie des Campus » puis « Vie étudiante ».

Quelques statistiques

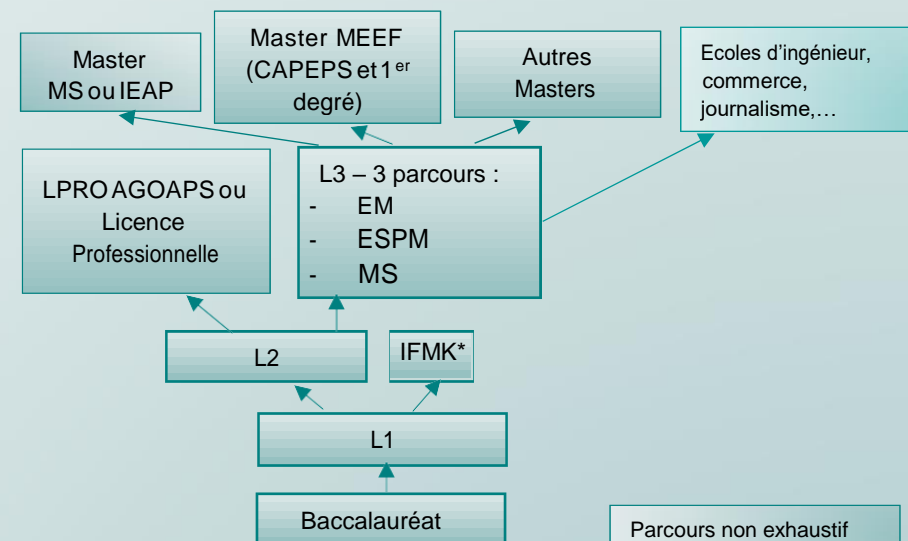
Résultats par origine de bac : L1 STAPS Reims

	Inscrits en L1	Présents à tous les examens	Admis	% Admis / présents
S	128	74	29	39%
L	21	8	5	63%
S	232	169	108	64%
STMG	43	13	1	8%
STI	28	9	5	56%
STL	13	5	0	-
ST2S	24	10	1	10%
Autres Bacs techno	7	5	3	60%
BAC Pro industriel	21	2	0	-
BAC Pro tertiaire	22	6	1	17%
BAC Pro agricole	1	0	0	-
TOTAL	540	301	153	51%

Source : SAIO – Rectorat Académie de Reims – chiffres session 2017

Anticiper son parcours

La Licence est un diplôme général. Il conviendra de la compléter par une formation professionnelle (LPRO, master) pour envisager une insertion dans de bonnes conditions.



*Sous réserve d'ouverture

EM : Education et Motricité

ESPM : Ergonomie du Sport et Performance Motrice

L3 MS : Management du Sport

LPRO AGOAPS : Licence Professionnelle Animations, Gestion et Organisation des Activités Physiques et Sportives

Masters : MS : Management du Sport, IEAP : Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique

MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la formation

CAPEPS : Certificat d'Aptitude au Professorat d'Education Physique et Sportive

Quelques exemples de métiers

Animateur socio sportif
Animateur d'Activités Physiques Adaptées
Ergonome
Masseur-Kinésithérapeute
Coach sportif



Vendeur d'articles de sport
Responsable du marketing sportif
Professeur d'EPS
Professeur des écoles